

Mieux comprendre son sol et adapter ses pratiques

labélisée Eco-phyto par Vivea - Organisée en partenariat avec CORAL Occitanie

Objectifs

Acquérir les clefs d'analyse de son (ses) sol(s) afin de permettre de réfléchir les choix de production sur les parcelles et les modes de fertilisation ainsi que de favoriser le bon fonctionnement des sols

Enjeux

L'objectif est de perfectionner les connaissances du sol et être autonomes quant à son approche. De même, ils souhaitent acquérir des compétences concernant les apports organiques et compost afin de rendre optimales leurs pratiques agrobiologiques, voire de mutualiser ces pratiques. En effet, ces derniers sont soucieux d'améliorer et pérenniser la fertilité de leurs parcelles et cela passe par une connaissance approfondie du fonctionnement du sol et une appropriation de cette approche globale. Ces pratiques ont également un impact très positif sur la préservation de la ressource en eau tant au niveau quantitatif que qualitatif. De surcroît, le changement climatique se traduit par une évolution des températures, des précipitations et de la ressource en eau qui affecte la production agricole. Les pratiques agricoles et notamment celles permettant d'augmenter la séquestration du Carbone dans les sols sont essentielles pour lutter contre ce changement et en réduire les effets.

Contenu

Un module à distance permettra aux participants d'acquérir les bases des enjeux du changement climatique et envisager des pistes d'évolution pour limiter ces impacts notamment au niveau de la gestion de son sol.

En présentiel, deux journées seront consacrées aux principes de fonctionnement d'un sol et à la découverte d'indicateurs facilement mobilisables pour réaliser le diagnostic d'un sol : matière organique, humidité, paysage, végétation,...

La part belle sera donnée à l'observation sur le terrain au travers de l'étude des sols chez des participants.

Lors de la troisième journée, une visite de la plateforme d'Aspiran sera visitée en introduction de la session dédiée au compost.

La dernière journée sera consacrée à l'interprétation des résultats des diagnostics de terrain et des analyses de sol afin d'être capable d'adapter ses pratiques de gestion de la fertilité et de travail du sol.

Vous êtes intéressés pour qu'un des sols étudiés soit le vôtre ? Faites-nous le savoir dès votre inscription.

Cette formation est labélisée Eco-phyto par Vivea. Avec un module à distance complémentaire, elle vous permet donc de renouveler votre Certi Phyto. Pour plus de renseignements, nous contacter.

Lieux de formation selon participants

Modalité d'enseignement

présentiel, distanciel

Dates, lieux et intervenants

11 janv 2023

09:00 - 17:00 (7hrs)

Observation terrain

34000 Capestang

Formateur : Gérard Augé, agronome, pédologue, Soins des plantes

12 janv 2023

09:00 - 17:00 (7hrs)

Observation terrain

34000 Villeveyrac

Formateur : Gérard Augé, agronome, pédologue, Soins des plantes

18 janv 2023

09:00 - 17:00 (7hrs)

journée compost

34000 Aspiran

Formateur : Gérard Augé, agronome, pédologue, Soins des plantes

02 mars 2023

09:00 - 17:00 (7hrs)

salle

34000 Lattes

Formateur : Gérard Augé, agronome, pédologue, Soins des plantes

Partenaire(s)



Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Bulletin d'inscription

Infos complémentaires



Durée de la formation 4 jour(s)

Date limite d'inscription 04/01/2023

Tarifs

Adhérent 868,5€

Non adhérent 868,5€

Non agricole 868,5€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Autres fonds de formation et

autofinancement, nous contacter

Plus de renseignements

Céline Mendes - Alice Calvet

alice.calvet@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès : Accessibilité

PSH : Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter afin d'étudier les aménagements possibles.

[Conditions générales de formation](#)

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

--

Code postal : _____

Commune _____

--

Courriel _____

Téléphone _____

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))